

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

VANIAMA VIA TVANAMA

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA

N°07003-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.CC

CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

Le Directeur des Mines et de la Géologie atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

- -Pierres industrielles et minerais(Travaillées): cent onze KILOGRAMMES (111.00 kgs) de Labradorite.
- -Pierres industrielles et minerais (Brutes): douze KILOGRAMMES un (12.01 kgs) de Quartz cristal géode et de Quartz fonte.

Soit au total général: cent vingt-trois kilogrammes un(123.01kgs) de pierres ordinaires. Objet du dossier de declaration n°\${num_déclaration} en date du 03-07-2024, de LP III E N°1234243234LPIIIE du 04-07-2024, de la facture N°0400/SHS/2024 du 02-07-2024, de l'attestation de domiciliation N°12 ayant été soumises au contrôle de qualité et de certificat conformité effectué par la DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA, suivant Procès-verbal de constatation et contrôle n°07003-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 11-07-2024 sont conformes à la déclaration souscrite par Mr. RANAIVOSON Baptiste responsible ou gérant de la société ONE PEACE SARL dont le siège est situé à IKP 67 TSARAZAZA. Ces documents sont destinés à être exportés à l'adresse suivante:

RANAIVOSON Baptiste	244
Dubai	
France	

Le present certificat est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 11 juillet 2024

- Rue Farafaty Ampandrianomby, Antananarivo 101 - MADAGASCAR
- O +261 34 11 110 99
- https://facebook.com/mim.madagascar
- https://mines.gov.mg